

# Investir en Colombie

## Aspects fiscaux

Chambre de Commerce de Montréal -  
18 juin 2014



Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

# Survol du régime fiscal colombien

## Général

---



- ▶ *Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales* (“D.I.A.N.”) – efficace, cordiale.
- ▶ La Colombie a connu une réforme fiscale en 2012, et d’autres réformes sont à anticiper.
- ▶ Taux d’impôt corporatif général: 25%, auquel s’ajoute un impôt pour l’égalité (“CREE”) de 9%, pour un total de 34%.
- ▶ Impôt minimum applicable si l’impôt payable est plus petit que 3% de l’équité. (Excédent peut réduire l’impôt payable dans les 5 années futures.)
- ▶ Petites entreprises créées en 2014 : accès possible à des taux d’impôt corporatifs réduits les 5 premières années.
- ▶ Taux d’impôt réduit pour les entreprises établies dans les zones franches (discuté plus loin).

# Survol du régime fiscal colombien

## Général (suite)

---



- ▶ Gains en capital: imposés à 10%
  - ▶ Note: détention du bien pendant une période minimum de 2 ans, sinon le gain est considéré comme du revenu ordinaire.
- ▶ Règles de capitalisation restreinte: déductibilité des intérêts limitée si le ratio dette:équité est plus élevé que 3:1.
- ▶ Pertes fiscales peuvent être reportées indéfiniment dans le futur; aucun report possible dans les années passées.
- ▶ Règles de prix de transfert en vigueur.
- ▶ TVA (appelée “**IVA**”): taux général de 16%, applicable sur les produits et services, et sur les importations de biens.

# Survol du régime fiscal colombien

## Général (suite)

---



- ▶ Commençant en 2014, nouvelles règles pour restreindre la déductibilité des dépenses effectuées au comptant.
  
- ▶ Amortissement fiscal pour immobilisations:
  - ▶ Ordinateurs et véhicules – 5 ans
  - ▶ Équipement et machinerie – 10 ans
  - ▶ Immobilier, pipelines – 20 ans
  
- ▶ Obligation de faire des retenues fiscales sur paiements faits entre résidents colombiens (entre 1% et 20%, selon la nature des paiements).

# Autres impôts et taxes

---

- ▶ **Taxe sur les transactions financières (“GMF”)** égale à 0,4% du montant de la transaction. Appelée à disparaître d’ici 2018. (50% de la GMF est déductible du revenu.)
- ▶ **Taxe de l’industrie et du commerce (“ICA”)** variant entre 0,2% et 1,4% des revenus bruts (100% déductible du revenu).
- ▶ **Taxe foncière sur les immeubles**, variant de 0,3% à 3,3% de l’évaluation municipale (100% déductible du revenu).
- ▶ **Taxe d’enregistrement de contrats et actes officiels**, variant de 0,1% à 1,0% du montant spécifié au contrat.
- ▶ **Taxes à la consommation** variant de 4% à 16% sur:
  - ▶ Services de téléphonie mobile
  - ▶ Vente de certains biens meubles , véhicules
  - ▶ Vente d’aliments et boissons servis dans des lieux publics, etc.
- ▶ **Taxes sur les salaires** (sécurité sociale, santé et sécurité au travail, formation de la main d’oeuvre, etc.) pouvant représenter pour l’employeur entre **25% et 38%** de la masse salariale. (voir plus loin)

# Taxes sur la masse salariale

---

► Contribution de l'employeur au système de sécurité sociale (en pourcentage de la masse salariale):

- Pensions: 12.0%
  - Santé: 8.5%
  - Sécurité au travail: entre 0.348% et 8.7%, selon le domaine d'activités
  - CCF: 4.0%
  - SENA: 0% ou 2%
  - ICBF: 0% ou 3%
- Total approximatif: entre 25% et 38% de la masse salariale

# Choix de l'entité légale

- Pour tout projet commercial ayant un certain degré de permanence, la Colombie exige l'enregistrement soit d'une succursale de la société étrangère **OU** d'une société incorporée en Colombie, filiale de la société étrangère.

	Succursale	Filiale
Incorporation / création par acte notarié	√	√
Enregistrement à la chambre de commerce	√	√
Enregistrement pour fins fiscales	√	√
Nomination d'auditeur et représentant légal	√	√
Taux d'imposition	25% + CREE 9%	25% + CREE 9%
Assiette d'imposition	Revenus alloués à la succursale	Revenus mondiaux
Fin d'année fiscale	31 décembre	31 décembre

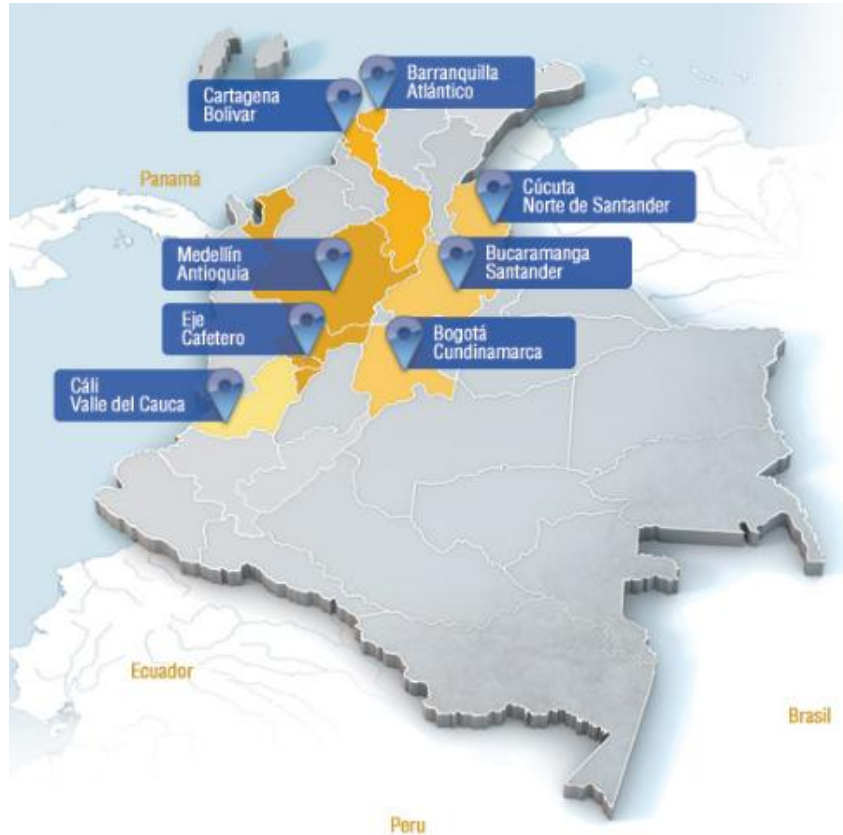
# Régime de contrôle de change

---

- ▶ Exemples de transactions devant être enregistrées auprès de la Banque Centrale de Colombie :
  - ▶ Importation et exportation de biens
  - ▶ Prêts étrangers
  - ▶ Investissements en capital en Colombie, provenant de l'étranger
  - ▶ Investissements en capital à l'étranger, provenant de la Colombie
  - ▶ Garanties et sûretés libellées en devises étrangères
  - ▶ Instruments dérivés
  - ▶ Comptes de banque étrangers détenus par des résidents colombiens
- ▶ L'enregistrement d'un investissement en capital en Colombie donne droit, notamment, au paiement de dividendes à la société-mère étrangère.
- ▶ Pénalités applicables en cas de manquement.
- ▶ Enregistrement pour fins statistiques; n'est pas une mesure pour empêcher la circulation des fonds.
- ▶ Régime de contrôle de change spécial pour les succursales de sociétés étrangères oeuvrant dans l'industrie minière, du pétrole et des gaz.




# “Zonas Francas” (ou zones franches)



- ▶ Régions particulières où les entreprises peuvent s'établir et bénéficier d'avantages fiscaux.
- ▶ Critères d'admissibilités (investissement minimum, création d'un certain nombre d'emploi, etc.)
- ▶ Principaux avantages:
  - ▶ taux d'impôt corporatif de 15%;
  - ▶ CREE de 9% non applicable *aux sociétés qui se sont qualifiées avant 2013*;
  - ▶ Certains congés de droits de douanes et de TVA.
- ▶ Pour en savoir davantage, consulter le “*Free Trade Zones Directory*”, produit par ProExport Colombia.

# Conventions fiscales de la Colombie

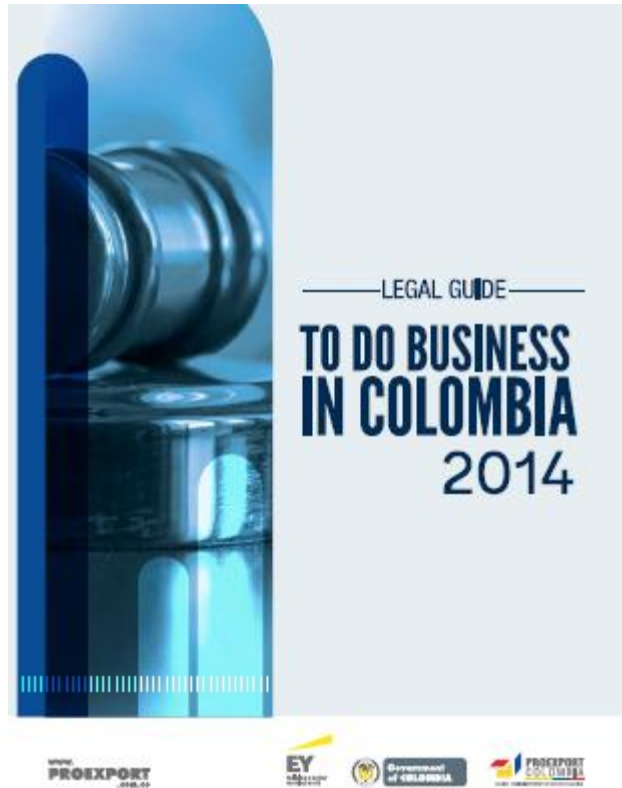
---

En vigueur	En voie d'être ratifiées ou en négociation
<p>Bolivie, Pérou et Équateur (2004) Espagne (2009) Chili (2010) Suisse (2012) Canada (2013)  Mexique (2013)</p>	<p>Corée du Sud (signée) Portugal (signée) Inde (signée) République Tchèque (signée) Belgique (négociée) France (négociée) États-Unis (en négociation) Allemagne (en négociation) Pays-Bas (en négociation) Japon (en négociation)</p>

# Convention fiscale Canada-Colombie

Source de revenus	Avant convention	Grâce à la convention
Profits d'entreprise gagnés par une société canadienne	± 33%	Imposés en Colombie seulement si attribuable à un établissement stable
Dividendes	0% si profits déjà imposés 33% dans les autres cas	0% si profits déjà imposés 5% ou 15% dans les autres cas
Intérêts sur prêt (excepté prêt relié à l'achat d'équipement)	14% (si terme > 1 an) 33% (si terme < 1 an)	10% dans tous les cas
Redevances	26.4% (pour logiciels) 33% (autres cas)	10% dans tous les cas
Services techniques et de consultation	10%	10% (assimilés à des paiements pour redevances)
Frais pour services de gestion et d'administration	33% si rendus en Colombie 0% si rendus à l'étranger	Imposés en Colombie seulement si attribuable à un établissement stable.
Gain en capital sur actions de société colombienne	10%	10% (0% si résident du Canada détient moins de 25% des actions, et si 50% de la valeur ne provient pas de biens immobiliers en Colombie)
Individu réputé résident en Colombie si:	-	183 jours ou plus en Colombie à l'intérieur d'une période de 365 jours.

# Legal Guide to do Business in Colombia 2014



- ▶ Brochure de 184 pages, collaboration de ProExport Colombia et EY.
  
- ▶ Contient des chapitres sur:
  - ▶ Investissements étrangers;
  - ▶ Contrôle de change;
  - ▶ Réglementation légale corporative;
  - ▶ Main d'oeuvre;
  - ▶ Émigration, visas, permis de travail;
  - ▶ Fiscalité, comptabilité;
  - ▶ Environnement;
  - ▶ Propriété intellectuelle;
  - ▶ Immobilier;
  - ▶ Contrats gouvernementaux;
  - ▶ Mines et hydrocarbures;
  - ▶ Administration, etc.
  
- ▶ Il me fera plaisir de vous fournir cette brochure en format électronique, sur demande:

[julie.monette@ca.ey.com](mailto:julie.monette@ca.ey.com)